

# Pour le contrôle des armes à feu

Association québécoise Plaidoyer-Victimes  
Centre de prévention du suicide du Québec  
Conseil central de Québec Chaudière Appalaches (CSN)  
Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes (*Polysesouvient.ca*)  
Syndicat des étudiants du Collège Dawson  
Syndicat des professeurs de Dawson  
Table Carrefour violence conjugale Québec-métro

## Communiqué de presse

Jeudi le 21 avril 2011

**Témoins et victimes de tueries par armes à feu, groupes de défense de victimes et de travailleurs, experts en prévention du suicide et de la violence conjugale :**

**Message aux électeurs de la région de Québec :**

**« VOTEZ POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE! »**

**Québec, le 21 avril 2011** — Ce matin, dans le cadre d'un point de presse dans la Capitale nationale, une coalition de groupes de défense d'intérêts publics ont proposé aux électeurs de la région de voter de manière à protéger le contrôle des armes à feu le 2 mai prochain. « *La question du contrôle des armes à feu est d'une importance monumentale. Le vote aux prochaines élections fédérales déterminera vers quel genre de société nous voulons tendre : à l'américaine, où l'emphase sur les droits individuels a mené à une épidémie de violence par armes à feu, ou un pays où les lois privilégient la sécurité de la collectivité* » a déclaré **Nathalie Provost, diplômée de Polytechnique** qui a été blessée lors du massacre le 6 décembre 1989.

Le groupe réagissait à la promesse électorale de Stephen Harper d'abolir le registre des armes d'épaule dans l'éventualité où il obtiendrait un gouvernement majoritaire. On en a également profité pour présenter la [position des partis d'opposition ainsi que celle des candidats indépendants](#)<sup>1</sup>.

Voici ce que les participants avaient à en dire:

**Heidi Rathjen, diplômée de Polytechnique et porte-parole du Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes**, a précisé que l'ensemble des participants sont non partisans. « *Nous endossons tous les partis qui appuient le contrôle des armes et nous dénonçons ceux qui s'y opposent. Notre objectif aujourd'hui est de fournir de l'information pertinente aux électeurs qui sont soucieux de leur sécurité et de celle des générations futures. En définitive, un vote pour les conservateurs est un vote contre le contrôle des armes; un vote pour le Bloc Québécois ou pour le Parti libéral est un vote en faveur du contrôle des armes.* »

**Annie Perreault, coordonnatrice clinique du Centre de prévention du suicide de Québec** a expliqué le rôle déterminant de la présence des armes à feu dans les cas de suicide et l'importance du registre pour prendre des mesures de prévention. « *Les armes de chasse constituent le type d'armes à feu le plus répandu dans les domiciles au Québec et au Canada. Le fait de renforcer les contrôles sur ces armes a contribué de façon significative à la réduction du nombre de suicides ici et ailleurs. L'Institut nationale de santé publique du Québec a conclu que la mise en œuvre de la Loi sur les armes à feu a entraîné une réduction de 250 cas de suicide par année au Canada — sans effet de déplacement tactique. Il est tout à fait faux de prétendre que les problèmes associés à un mauvais usage des armes à feu se limitent aux grandes villes. La réalité est qu'il y a plus de suicides en régions, où le taux de possession d'armes est plus élevé. Chaque tentative de suicide représente une chance d'aider la personne à surmonter une situation difficile, mais ponctuelle, surtout auprès des adolescents qui ont tendance à agir de façon impulsive. L'arme à feu est un moyen qui représente un haut taux de létalité. Ainsi, le registre des armes d'épaule contribue à faire respecter les mesures d'entreposage sécuritaire et facilite le retrait préventif de toutes les armes à feu, deux mesures qui contribuent grandement aux efforts de prévention du suicide. Nous y tenons fermement et espérons que le public reconnaisse aussi sa valeur.* »

**Véronique Paradis, coordonnatrice de la Table Carrefour violence conjugale Québec-métro** a pour sa part indiqué que *« les carabines et les fusils de chasse sont les armes à feu les plus fréquemment utilisées pour commettre des homicides conjugaux. Elles font partie du cycle d'abus, d'intimidation et de menaces subies par de nombreuses femmes ainsi que par leurs enfants. Comme l'ensemble des organisations œuvrant pour assurer la sécurité des femmes, la Table Carrefour violence conjugale Québec-métro considère le contrôle des armes — et plus particulièrement le registre des armes d'épaule — absolument essentiel pour protéger les femmes et les enfants de la violence par armes à feu. En effet, le nombre de femmes tuées par armes à feu a diminué de 70 pour cent depuis la mise en œuvre de contrôles plus stricts, passant de 85 en 1991 à 26 en 2007. Le registre a joué un rôle déterminant dans cette réduction. Il sert à retirer TOUTES les armes que possède un conjoint violent lorsque la police est avisée de menaces ou de comportements violents et permet aux policiers d'appliquer les ordonnances de prohibition de possession pour les individus à risque. Bref, nous croyons en l'importance de maintenir le registre des armes d'épaule pour assurer la sécurité de toutes les femmes. »*

**Emilia Castro, vice-présidente du Conseil central de Québec Chaudière Appalaches (CSN)**, a ajouté : *« À la CSN, nous reconnaissons que la vie de nos membres n'est pas seulement axée sur le travail. La sécurité et la qualité de vie des travailleuses et des travailleurs sont tout aussi importantes que leurs conditions de travail. C'est pourquoi la CSN s'est formellement opposée à toute tentative d'affaiblir la Loi sur les armes à feu en décembre dernier. Tout compte fait, nous sommes persuadés que le registre des armes d'épaule sauve des vies. Il y a parmi nos membres beaucoup de chasseurs, mais ces derniers reconnaissent que le peu de temps et de paperasse nécessaire pour enregistrer leurs armes à feu est un bien petit prix à payer pour que l'ensemble de la société bénéficie d'un environnement sécuritaire. Ceux qui proposent encore d'abolir le registre préconise la fin d'une 'tracasserie' mineure au détriment de la vie de leurs concitoyennes et concitoyens. Nous encourageons nos membres, de même que la population en général, à garder en tête le sort de cette précieuse mesure de sécurité publique lorsqu'ils rempliront leur bulletin de vote. »*

**Selon Michael Lessard, trésorier de Syndicat des étudiants du Collège Dawson**, *« le 13 septembre 2006, un jeune homme armé est entré dans notre école avec l'intention de causer d'innombrables morts. Seules la chance et la compétence des policiers ont permis d'éviter un massacre encore plus grave que la perte d'Anastasia de Sousa et 19 blessés. Peu après, tous les membres de la communauté de Dawson ont décidé de s'impliquer dans le débat politique du contrôle des armes à feu. Il est vrai que nous sommes non partisans. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de condamner publiquement le comportement honteux des conservateurs sur cette question. Ils ont tout fait pour affaiblir le contrôle des armes par tous les moyens à leur disposition, sans aucun souci pour la sécurité des gens. Ce gouvernement a sournoisement accordé puis renouvelé—à six reprises—une amnistie pour protéger les propriétaires d'armes à feu qui ne se sont pas souciés de se conformer à la loi, nuisant par le fait même aux données contenues dans le registre. Nous avons vu de près les conséquences horribles des failles dans le contrôle des armes. Il faut renforcer la loi en identifiant les lacunes et en les éliminant; il ne faut surtout pas revenir en arrière. Un vote pour les conservateurs risque de coûter des vies. »*

**Gabriel Tordjman, vice-président du Syndicat des professeurs de Dawson**, a renchéri en disant que *«les étudiants et le personnel du Collège Dawson ont été des témoins de première ligne des conséquences d'un accès facile aux armes à feu par des individus souffrant de maladie mentale ou étant mal intentionnés. La tuerie à notre école a démontré que les contrôles actuels pourraient être renforcés. Par exemple, l'enquête du coroner sur la fusillade a recommandé entre autres d'améliorer l'identification des personnes à risque et de mettre à jour la liste des armes devant être prohibées, ce qui n'a pas été fait depuis 1995. Il n'en demeure pas moins que grâce au registre, la police a pu identifier le tueur et les armes en sa possession au moment même où se déroulait la fusillade (à partir de la voiture du tueur identifiée par des témoins). Qui peut bien vouloir priver la police de ce genre d'information critique? Certes, les conservateurs. Mais n'oublions pas le Nouveau parti démocratique qui n'a pas de position dans sa plateforme électorale sur le maintien du registre. En septembre 2009, le tiers des députés du NPD se sont rangés du côté des conservateurs. Un candidat a même récemment dit qu'il consultera le club de tir local pour décider son vote sur la question, qu'il précise serait un vote libre.<sup>ii</sup> Voilà des informations très pertinentes, selon nous, pour aider les gens à voter de manière à minimiser les chances que vos enfants, et que les enfants de vos enfants, ne risquent un jour de faire face à la même situation que les étudiants du Collège Dawson. »*

**Arlène Gaudreault, présidente de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes, quant à elle, a dit :** « Bien que les groupes de victimes appuient l'imposition de peines justes et efficaces pour les crimes de violence, nous prôtons tout aussi vigoureusement les mesures de prévention afin de contrer la criminalité. Selon nous, le contrôle et l'enregistrement des armes à feu sont essentiels pour empêcher les tragédies et les conséquences multiples qu'elles peuvent entraîner dans la vie des victimes et de leurs familles. Notre position est partagée par l'Ombudsman fédérale des victimes d'actes criminels, madame Sue O'Sullivan, nommée par les ministres de la Justice et de la Sécurité publique. Le 20 septembre dernier, elle a rappelé que, bien qu'elle ne considère pas que le registre constitue la seule solution au problème de violence armée, elle estime qu'il s'agit d'un outil indispensable pour prévenir la victimisation et rendre les collectivités plus sécuritaires.<sup>iii</sup> C'est un message que les conservateurs, qui disent se ranger du côté des victimes, ne semblent pas vouloir comprendre. Au nom des victimes de violence, votez pour conserver le contrôle des armes... »

**Nathalie Provost** a ajouté : « Il y a 20 ans, le 6 décembre 1989, un homme qui croyait les femmes responsables de son malheur est entré dans mon école et dans ma classe. Il a demandé aux hommes de sortir. Il a tiré sur mes collègues et moi, tuant mes amies et me blessant de quatre balles. Marc Lépine a utilisé un Ruger Mini-14, une arme d'épaule. Chaque jour, lorsque je me regarde dans le miroir, je me rappelle la capacité de destruction de cette arme. Cette arme, qui a tué quatorze femmes et gravement blessé treize autres victimes en moins de 30 minutes, est une 'arme d'épaule', une des 7 millions d'armes non-restreintes que les Conservateurs veulent éliminer du registre des armes à feu parce qu'ils considèrent que ces armes ne sont pas dangereuses et qu'il n'est pas pertinent pour la police de savoir qui les possèdent. J'aimerais m'adresser à tous les citoyens québécois et tout particulièrement à ceux qui résident dans la région de Québec. Vous pouvez jouer un rôle critique dans le sort du contrôle des armes, qui dépend uniquement des votes à la Chambre des communes : votes pour ou contre le registre, pour ou contre l'interdiction des armes d'assaut, pour ou contre un meilleur dépistage des candidats aux permis. Si vous appuyez le contrôle des armes, vous avez maintenant l'information pour voter pour les bons candidats. »

**Benoît Laganière est né et réside dans le comté de Portneuf, diplômé de Poly présent lors du massacre et dont trop de proches sont décédés sous les balles.** Il a dit : « Je suis profondément scandalisé qu'autant de politiciens et de groupes de propriétaires d'armes se battent pour affaiblir le contrôle des armes, et plus particulièrement le registre des armes d'épaule. J'ai moi-même chassé par le passé, et je sais qu'on peut chasser tout aussi bien avec une arme enregistrée! Il n'y a aucune raison de penser qu'on se fait traité de criminel parce qu'on remplit des formulaires, tout comme quand on enregistre sa voiture. Soyons clair, l'enregistrement des armes ne lèse aucunement les citoyens qui possèdent des armes, les chasseurs, les fermiers, etc. Contrairement à l'enregistrement de nos véhicules et de nos animaux de compagnie, les armes à feu ne sont enregistrées qu'une seule fois, ça ne prend que quelques minutes à faire — moins de temps qu'un plein d'essence — et ça se fait généralement chez l'armurier, en plus d'être gratuit. Appuyons les organisations policières du pays et les experts en santé publique qui témoignent tous de l'utilité du registre et des autres contrôles sur les armes à feu : votons pour la sécurité publique. »

**Heidi Rathjen** a conclu : « Le lobby des armes canadien a beaucoup d'influence sur le parti Conservateur et sur plusieurs candidats du NPD, mais ce groupe ne représente pas la majorité de la population. Selon les sondages, la majorité des Québécois souhaitent maintenir l'enregistrement des armes à feu<sup>iv</sup>, y compris dans les circonscriptions représentées jusqu'à récemment par des députés conservateurs. Nous espérons donc que les électeurs donneront, parmi la gamme d'enjeux électoraux, une place privilégiée à la paix, la qualité de vie et la prévention de la violence... »

**Informations :** Heidi Rathjen : 514-816-7818;

**Entrevues :** 514-816-7818 ou envoyez un courriel à [polysesouvient@gmail.com](mailto:polysesouvient@gmail.com)

<sup>i</sup> [http://www.polysesouvient.ca/Documents/DOCU\\_11\\_04\\_21\\_PositionDesPartis.pdf](http://www.polysesouvient.ca/Documents/DOCU_11_04_21_PositionDesPartis.pdf)

<sup>ii</sup> <http://golden.inthekoots.com/2011/04/15/an-interview-with-ndp-candidate-mark-shmigelsky/>

<sup>iii</sup> <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2010/09/20100920-231004.html>

<sup>iv</sup> Recueil de récents sondages : [http://www.polysesouvient.ca/Documents/STAT\\_11\\_04\\_00\\_SondagesQcCan\\_Min.pdf](http://www.polysesouvient.ca/Documents/STAT_11_04_00_SondagesQcCan_Min.pdf)